

Projet d'Appui à la Conservation et à la Gestion Durable des Ecosystèmes Marins et Côtiers de Cayar

Type d'aire prioritaire

Aire marine protégée

Aire conservée par des communautés autochtones et locales

Zone clé pour la biodiversité

Objectif primaire

Gouvernance

Efficacité de la gestion

Moyens d'existence

Groupes ciblés

Communautés locales

Peuples autochtones

Agriculteurs/pêcheurs

Activités principales

Restauration des écosystèmes/habitats

Efficacité de la gestion

Renforcement des capacités

Durée
26.10.2020 – 26.10.2021

Type of subvention & budget du projet
Petite subvention technique | 99,988.93€

Location
Sénégal, Afrique de l'Ouest

Aires protégées et conservées
Kayar, Aire marine protégée

WDPA ID
352705

Lien BIOPAMA RRIS
<http://rris.biopama.org/352705>

Responsable du projet

Aire Marine Protégée de Cayar (AMPC)

Description du projet: can you find a bit more info or write these bullet points in full sentences? E.g. "this one year small technical grant will" I'm surprised we approved this description (it's pretty poor)...

- Acquisition de moyens logistiques (véhicule et quad);
- Plantation de la bande de filaos et de cocotiers;
- Immersion de récifs artificiels dans les habitats marins dégradés;
- Implantation d'une tour d'observation des eaux d'eau et;
- Renforcements des capacités des acteurs.





Outil diagnostique utilisé IMET



Objectifs du FA BIOPAMA réalisés

- Améliorer la gestion et la gouvernance des aires protégées prioritaires en s'attaquant aux limitations existantes ;
- Mettre en œuvre le cadre juridique nécessaire pour parvenir à une conservation efficace de la biodiversité dans les aires protégées ;
- Soutenir les initiatives des communautés locales pour améliorer les moyens de subsistance des populations locales tout en contribuant efficacement à la gestion des aires protégées.



Besoin prioritaire répondu

- Renforcement des besoins logistiques et infrastructures;
- Renforcement des capacités des acteurs;
- Restauration des habitats des écosystèmes marins et côtiers



Changement que l'exécution du projet apporter à l'aire protégée

A ce stade d'exécution du projet, à part l'acquisition de 250 plants de cocotiers et 5 000 plants de filaos, aucune autre activité n'est réalisée. Le sentiment le plus partagé au sein des acteurs et des populations locales à ce stade, est l'espoir d'une restauration de la biodiversité marines et côtière et une amélioration de leur bien-être humain. Pour les agents et membres du comité de gestion de l'aire marine protégée, il y a bonne motivation.

Le projet Projet d'Appui à la Conservation et à la Gestion Durable des Ecosystèmes Marins et Côtiers de Cayar est financé par l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique par le biais du programme de gestion de la biodiversité et des aires protégées (BIOPAMA).

BIOPAMA aide les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à répondre à leurs priorités en matière d'amélioration de la gestion et de la gouvernance de la biodiversité et des ressources naturelles. BIOPAMA fournit une variété d'outils, de services et de financements aux acteurs de la conservation dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le mécanisme d'octroi de subventions BIOPAMA est géré par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et soutient des projets sur le terrain visant à renforcer la gestion et la gouvernance des aires protégées et conservées, avec un budget total de 21 millions d'euros.

Ce projet est financé par l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique par le biais du programme BIOPAMA. Le contenu de ce matériel relève de la seule responsabilité de l'aire marine protégée de Cayar et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE ou de l'OACPS.

Crédit photos: AMPC